

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



LES COURSES DE NICE (1^{re} JOURNÉE).

1. PRIX BLONDIN, SAUT DE LA RIVIÈRE. — 2. CABOLOT DANS LE PADDOCK. — 3. LES BOXES. — 4. LE PARI MUTUEL DU PESAGE ET LE PADDOCK.
5. PRIX DE MONTE-CARLO, 1^{er} TOUR. — 6. DANS LE PADDOCK AVANT LE PRIX BLONDIN.



ous avons adressé à M. Riotteau, Président de la Société du Demi-Sang, la lettre suivante :

16 janvier

Monsieur le Président de la Société du Demi-Sang.

La Société du Demi-Sang a été depuis plus d'un an l'objet d'attaques passionnées autant qu'injustes.

Malgré leur peu de fondement, les critiques adressées à son programme peuvent avoir rencontré, dans un certain milieu, une créance qu'elles sont loin de mériter. L'œuvre de la société du Demi-Sang est en effet plus utile que brillante et nombreux sont les hommes de chevaux qui, la connaissant mal, ont pu se laisser égarer par une campagne habilement dirigée.

Sans oser méconnaître entièrement les services importants rendus à notre élevage national tout entier et par conséquent à la production du cheval de guerre par la société dont vous avez actuellement la direction, quelques mécontents, glissant habilement sur les résultats obtenus qui lui donnent des titres aussi sérieux qu'à toute autre société à la reconnaissance des éleveurs et des hommes de chevaux, ont insisté avec une exagération, une partialité évidentes, sur les critiques qu'il est toujours facile d'adresser à une œuvre d'aussi longue haleine.

Il est toujours facile de critiquer, et parmi les reproches qu'on a adressés à la société du Demi-Sang, il en est certains qui non dénués de fondement, méritent d'être pris en considération. Réclamées sur un ton moins acerbe, les quelques modifications qu'on aurait désiré voir apporter aux programmes de la société eussent été accueillies avec empressement, j'en suis sûr, par le comité qui est mieux placé que tout autre pour en apprécier le bien fondé.

Au lieu de demander, de discuter, on a préféré attaquer violemment, infirmer les résultats d'un travail de près de quarante ans, en répétant de toutes parts que le résultat des efforts de la société du Demi-Sang était l'abâtardissement, la perte de nos races chevalines indigènes.

L'excès même de cette campagne en a empêché la réussite.

Pénétré de l'importance des services rendus à la cause de l'élevage par la société du Demi-Sang, nous nous sommes efforcés de mettre le public spécial en garde contre les exagérations de ses détracteurs.

Nous avons rappelé que la place prise par la race anglo-normande, et que d'aucuns trouvent trop importante est le résultat d'une période de fonctionnement relativement courte. Qu'est-ce en effet que quarante ans pour la constitution et surtout l'amélioration d'une race chevaline ?

Il y a peu d'années encore le trotting était quasi inconnu en dehors du public spécial. L'extension qu'il a prise a fait des jaloux qui ne peuvent lui pardonner son développement. Et maintenant qu'une race de trotteurs normands est constituée à peine, on ne veut pas lui accorder le crédit nécessaire à l'amélioration, à son perfectionnement.

On affecte d'ignorer que la population chevaline de la Normandie presque exclusivement formée de carrossiers au moment où la société du Demi-Sang s'est constituée, ne pouvait évoluer de ce type initial vers le type de selle réclamé par notre armée, sans transition.

On ne parle que pour mémoire, de la résistance, de la trempe des trotteurs; on glisse sur les bienfaits de l'élevage au gain facilité par les encouragements distribués. Mais on insiste avec d'autant plus de fréquence sur les défauts du modèle, que ces défauts sont plus facilement appréciables par la masse.

Comme nous le disions plus haut ces défauts sont inhérents à la souche dont a été tiré le trotteur. Ils vont chaque jour en s'atténuant. Il n'est pas douteux d'autre part que l'affinement du trotteur, la distinction qu'il acquiert progressivement sont dus à l'introduction dans les veines du cheval normand d'une dose élevée de sang pur.

Dans le pedigree des plus beaux types de trotteurs on retrouve des ancêtres de race pure. Si les éleveurs n'utilisent pas plus souvent les reproducteurs anglais c'est que l'aptitude à l'allure trotteuse se retrouve plus couramment chez les produits de parents confirmés trotteurs que dans ceux des croisements directs avec le pur sang.

Il n'est pas douteux cependant que si elles ne réussissent pas en course aussi régulièrement, les pouliches surtout issues de ces croisements retirés de l'entraînement, et destinées à la reproduction sont d'excellents éléments de revivification pour le trotteur.

Les membres du comité mieux que moi sans doute savent apprécier ce rôle du pur sang comme améliorateur. Mais ils me pardonneront d'y insister, je me fais l'écho en effet de nombreux hommes de chevaux qui voudraient voir pousser les éleveurs vers le croisement avec la race pure un peu plus qu'ils ne tendent à y aller naturellement.

Le trotteur normand, sélectionné, endurci par la course est prêt pour ce croisement qu'il supportera aussi facilement qu'aucune race chevaline française.

Il suffira pour cela que le comité sans se laisser impressionner par l'insuccès au point de vue du spectacle des prix dans le genre de celui de Montigny et de Victot augmente les épreuves de ce genre réservées aux animaux issus directement du pur sang.

Je ne doute pas pour ma part que l'Administration des Haras, aidant de sa puissante action ces louables efforts, ouvrira un large débouché aux éleveurs pour les produits de ces croisements, usant même à leur égard d'une indulgence que tout le monde comprendra.

Bientôt seront ainsi réduits à néant les reproches que les défauts de distinction de cachet de certains trotteurs carrossiers ont permis d'étendre à toute une population chevaline qui pourvue de qualités sérieuses est loin de mériter toujours.

J'ose espérer, Monsieur le Président de la Société du Demi-Sang, que cette requête inspirée par l'estime et le respect que commandent votre œuvre, sera interprétée avec bienveillance par le Comité et je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments respectueusement dévoués.

Le Directeur,
J. ROMAIN.

COURSES AU TROT DE NICE

INDEMNITÉ DE DÉPLACEMENT

I

CHEVAUX DOMICILIÉS EN FRANCE

Parcours (d'après l'indicateur des chemins de fer)

Pour un parcours de :

1.000 kilomètres ou au-dessus.....	200 fr. d'indemnité
800 — —	160 —
600 — —	120 —
400 — —	80 —

Les chevaux ayant un record inférieur à 1'40" (sans application de l'article 96 bis) ne recevront que la moitié de ces indemnités. Ceux n'ayant pas au moins une vitesse de 1'50" ne recevront aucune indemnité.

II

CHEVAUX DOMICILIÉS A L'ÉTRANGER

Les chevaux venant d'Amérique avec un record non inférieur à 2'18" le mille recevront..... 400 fr.

Les chevaux venant de Russie avec un record non inférieur à 5'01" les 3 verstes (2 milles anglais) recevront. 400 fr.

Les chevaux venant d'Allemagne ou d'Autriche avec un record non inférieur à 1'33" le kil. recevront..... 300 fr.

Les chevaux venant d'Italie avec un record non inférieur à 2'21" le mille recevront..... 300 fr.

Les chevaux venant de Belgique avec un record non inférieur à 1'37" le kil. recevront..... 200 fr.

Les chevaux venant d'Algérie avec un record non inférieur 1'40" le kil. recevront..... 100 fr.

Les chevaux ayant des records inférieurs à ceux signalés ne recevront que la moitié de ces indemnités. (L'article 96 bis n'est pas appliqué pour le classement des records.)



LE CHATEAU DE SANDRINGHAM.

L'ÉLEVAGE EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

Le Haras Royal de Sandringham

(Suite.)

Les succès de Persimmon et de Florizel II, ne sont pas les seuls qu'ait remportés le prince de Galles avec des chevaux élevés à Sandringham; Thaïs a gagné pour lui les Mille Guinées de 1896 et elle a fini seconde dans les Oaks; Pierrette, Moüsme et tout récemment Eventail, ont fait preuve aussi d'une très estimable qualité, sans parler de plusieurs autres. Pour un élevage qui date d'une dizaine d'années — le haras n'a été fondé qu'en 1887 — et qui ne comprend qu'un nombre très restreint de poulinières, ce résultat est particulièrement brillant. Il témoigne en outre, du soin qui a été apporté au choix des juments et du sens pratique qui les a fait envoyer à des étalons susceptibles de bien leur convenir.

Dans son désir d'avoir à Sandringham un haras qui pût être proposé comme modèle, Son Altesse Royale a jugé préférable de limiter, au début surtout, le nombre de ses poulinières, en n'acceptant que celles pouvant justifier de titres sérieux, sauf à en augmenter peu à peu l'effectif, à chaque occasion favorable. Il y a actuellement quatorze poulinières seulement au haras; en voici la liste, avec leurs origines.

ÉTAT DES POULINIÈRES DE SANDRINGHAM (JUILLET 1898)

AGE	NOMS	ORIGINE	PRODUIT EN 1898	SAILLIE EN 1898
1890	Laodamia	Kendal et Chrysalis p. Lecturer	pche b. par Isinglass	par Persimmon
1892	Meadow-Chat	Minting et Stone Clink par Speculum	pche b. par Saint-Frusquin	par Persimmon

AGE	NOMS	ORIGINE	PRODUIT EN 1898	SAILLIE EN 1898
1891	Sweet-Muscat	Sir Bevys et Muscatel par Musker	pche b. par Florizel II	par Persimmon
1884	Merrie Lassie	Rotherhill et Lassie par Blair Athol	pche b. par St-Simon	par Persimmon
1891	Lewret	Galopin et Sacrifice par Hampton	pche b. par Sir Hugo	par Amphion
1888	Pierrette	Mask et Poultry par Petrarch	vide (Melton)	par Persimmon
1881	Perdita II	Hampton et Hermione par Melbourne		par St-Simon
1893	Thaïs	St-Serf et Poultry par Petrarch	vide (Isinglass)	par Isinglass
1893	Chinkara	Galopin et Raker par Scottish Chief	pche b. par Florizel II	par Florizel II
1886	Unrefined	Mask et Brown Sugar par Brown Bread	pche b. par Ladas	par Orme
1880	Fanchette	Speculum et Reti- cence p. Vespasian	vide (Florizel II)	par Florizel II
1887	Operetta	Pétrarch et the Song par the Beadle	pche b. par St-Serf (m)	par Florizel II
1895	Azezza	Surefoot et Perdita II par Hampton	pche b. par St-Serf	par Saint-Serf
1889	La Carolina	Sterling et Cherry Du- chess par the Duke		

Toutes ces poulinières dont l'origine est excellente, appartiennent par leurs pères surtout, à des familles admirablement trempées; la préférence accordée aux petites-filles de Vedette se comprend sans peine, mais la présence de trois juments de



PERDITA II, JUMENT BAIE, NÉE EN 1881, PAR HAMPTON ET HERMIONE.

la famille de Gladiator, aïeul de Mask et de Sir Bevys, et d'une petite fille de Rataplan, arrière grand-père de Surefoot, prouve que le Prince recherche ces courants du « stout blood », qu'on se plaint de voir disparaître en Angleterre. Le même principe est adopté dans le choix des étalons auxquels on envoie les juments qui, Amphion excepté, ont tous établi leur endurance en même temps qu'une qualité réelle. Enfin, tous appartiennent à la classe des sires les plus fashionnables, parmi les jeunes.

La place d'honneur parmi les poulinières de Sandringham, appartient, bien entendu, à Perdita II dont il me paraît intéressant de rappeler la carrière sur le turf. Elevée par lord Cawdor, elle débutait, sous ses couleurs, à deux ans de façon assez modeste pour tomber au niveau des selling platers, et c'est dans un prix à réclamer qu'elle gagnait à Goodwood sa première course; après deux nouveaux échecs, elle gagnait à

Newmarket un autre selling plate et était après la course achetée 14.000 francs aux enchères, par Mat. Dawson pour le compte de M. Benholm, qui n'avait pas à regretter le marché. En effet, quelques semaines plus tard, elle enlevait à Derby sur ses vingt-et-un adversaires les Chesterfield stakes, un des principaux nurseries de la saison. A trois ans, sur neuf courses auxquelles elle prenait part, elle en gagnait deux, les Great Cheshire stakes entre autres, mais elle ne pouvait la saison suivante, où elle courait encore onze fois, réussir à augmenter son winning record. Elle avait toutefois, couru en compagnie beaucoup plus relevée et fini seconde à six reprises. Elle courait huit fois encore à cinq ans, où elle gagnait de nouveau les Great Cheshire Stakes et partageait avec Middlethorpe le Liverpool Cup. Elle avait, au moins fait preuve d'une grande endurance, sinon d'une qualité bien grande, quand elle était à la fin de sa cinquième année achetée par le Prince de Galles, dont elle fut une des premières poulinières, marché heureux entre tous. Ses deux



MERRIE' LASSIE, JUMENT BAIE, NÉE EN 1889 PAR ROTHERHILL ET LASSIE.

premiers produits, Derelict et Barracouta, gagnaient quelques bonnes courses, puis venait, après une année de repos, Florizel II ; elle était vide encore l'année suivante et donnait Persimmon en 1893. Elle eut ensuite, avec Surefoot, Azezza, qui après une unique exhibition, allait la rejoindre au haras, son origine étant regardée comme une qualification suffisante ; elle avait enfin avec Saint Simon, un beau poulain, Diamond Jubilee qui fera ses débuts cette année. Avec de pareils états de service, on peut, comme l'a fait lord Marcus Beresford, dire d'elle avec raison, qu'elle est « une véritable mine d'or ».

Perdita II est aussi une belle poulinière baie à la forte structure, à l'épaule bien dirigée, au dos court, encore bien soutenu, à l'attache de reins excellente, aux cuisses bien descendues, longue dessous, près de terre, aux avant-bras et aux jarrets très forts, ronde dans ses côtes ; sa croupe pourrait être un peu plus large, elle est un peu arquée, mais par fatigue seulement ; la régularité des aplombs qu'on remarque chez ses produits, chez Persimmon entre autres, prouve qu'elle a réussi à corriger

brillamment débuté en Irlande, elle était achetée 3,500 livres (87.500 francs) par le susdit M. Fulton, qui la faisait courir, avec des chances diverses, suivant ses combinaisons, jusqu'à la fin de sa sixième année, dans des handicaps surtout ou presque toujours son poids élevé rendait sa tâche bien difficile. Toujours elle montrait un courage que rien ne pouvait abattre, courant sur toutes les distances avec des aptitudes égales, gagnant parfois, mais toujours à l'arrivée. Aux ventes de juillet 1897 à Newmarket, lord Marcus Beresford l'achetait, pour le compte du Prince, pour 87.500 francs, exactement la somme qu'elle avait atteinte aux enchères à deux ans. Elle avait été, le printemps précédent, saillie par Isinglass.

Très harmonieuse, bien qu'un peu longue dans son dessus, Laodamia possède bien avec sa largeur devant, son ampleur de bassin, sa rondeur de côtes, toutes les caractéristiques d'une excellente poulinière ; forte, longue, près de terre, l'épaule longue mais un peu droite, irréprochable dans ses aplombs, il semble difficile qu'elle ne se fasse pas remarquer dans sa nou-



FANCHETTE, JUMENT ALEZANE NÉE EN 1880 PAR SPECULUM ET RETICENCE.

chez eux ce qui pouvait leur manquer à cet égard du chef de leur père.

Pierrette, une des premières pouliches qu'ait élevées le prince de Galles, a gagné sous ses couleurs quelques bonnes courses ; très symétrique, fortement établie sur d'excellents membres, elle manque un peu d'ampleur dans ses quartiers et d'étendue dans ses lignes. Elle a peu produit jusqu'ici ; Little Dorrit qu'elle a eu avec Donovan, a couru honorablement.

Fanchette a couru indifféremment, mais elle s'est affirmée comme une excellente poulinière, en donnant successivement Versailles, Mousme et Éventail. Elle aussi possède une très forte charpente, un bon dessus, et d'excellents quartiers, avec une bonne rondeur de côtes et des avant-bras bien musclés.

Laodamia, qui était suivie d'un beau poulain par Isinglass, est une magnifique poulinière irlandaise, dont la carrière de courses aurait été des plus brillantes, si elle n'avait été trop longtemps sacrifiée aux fantaisies plus ou moins avouables de son ancien propriétaire M. Fulton. Mise en vente à la mort de son éleveur, M. Brophy, sous les couleurs duquel elle avait

velle carrière. Avec sa trempe, elle ne doit pas se ressentir de ses campagnes sur l'hippodrome, toutes sévères qu'elles aient pu être.

Thaïs, qui est revenue au haras après une carrière bien remplie sur l'hippodrome, possède une des origines les plus fashionables que l'on puisse souhaiter, elle est, je l'ai dit plus haut, fille de Saint Serf (Saint Simon et Feronia par Thormanby) et de Pocrisy, par Petrarch et Music par Stockwell. Bai-brune, comme presque tous les membres de la famille de son père, Thaïs est, malgré son dos un peu plongé, une très belle jument dont il est permis d'attendre beaucoup, quand elle aura retrouvé dans la vie tranquille des paddocks, le calme dans son tempérament qui lui faisait encore défaut l'année dernière au moment où elle était envoyée à Isinglass. Restée vide, elle a été saillie de nouveau en 1898 par le fils d'Isonomy (1).

Ronde de corsage, large de hanches, distinguée, près de terre, la propre sœur d'Energy, La Carolina était, lors de notre visite,

(1) Thaïs est morte subitement en novembre 1898 d'une inflammation d'intestins.



ÉCURIES DES POULINIÈRES A SANDRINGHAM.

tout récemment arrivée au haras, elle venait d'être achetée pour 15.000 francs à la vente de M. Hamar Bass. La Carolina, comme beaucoup de poulinières nées au Yardley Stud, n'a jamais couru; il n'est guère permis de juger de ce qu'elle peut faire par les produits qu'elle a déjà eus, son précédent propriétaire ayant accordé à son étalon favori, Rusticus, une confiance que ne justifiait même pas sa chanceuse victoire dans un handicap de 150.000 francs à Leicester, la seule épreuve de ce genre qui ait été courue en Angleterre, sans doute parce qu'on en a reconnu l'illogisme.

Merrie Lassie, qui n'a jamais couru non plus, a eu des débuts modestes; elle fut, vers six ans, vendue pour 175 francs, ce qui ne l'empêcha pas d'ailleurs de donner à M. A. B. Sadler qui, séduit par son origine l'avait envoyée au haras, Grig pour sa première saison, puis Imposition et Jest, gagnante des Brocklesby stakes de 1896. Depuis son arrivée à Sandringham, elle a eu avec Saint Simon, un magnifique poulain, Fitz Simmons, qui est certainement l'un des plus beaux yearlings que

j'ai vus au haras. Un peu droite dans son avant-main, un peu étroite dans ses jarrets, Merrie Lassie a une belle épaule, un excellent dessus, un bon corsage, de la longueur dessous, et les points de force des Lord Clifden. Elle a eu encore en 1898 un poulain par Saint Simon.

Les autres poulinières de Sandringham n'ont jamais couru, comme Operetta, achetée 1.500 guinées à la vente du baron Hirsch, ou elles ont peu couru, comme Chinkara et Sweet Muscat, ou bien enfin n'ont rien fait sur le turf qui mérite d'être mentionné, leur origine et en particulier, l'endurance de leurs auteurs, les ayant surtout recommandées au choix du Prince.

Les poulinières sont fort confortablement installées dans de vastes boxes, auxquelles la prairie qui les borde assure tout l'air désirable. Dans un bâtiment voisin, d'autres boxes sont aménagés pour les poulinières prêtes à mettre bas. Un de ces boxes, plus vaste et plus élevé que les autres est destiné aux juments à terme; il est éclairé par un bec de gaz, placé à 2^m50

COUR DES POULINIÈRES. LAODAMIA, JUMENT BAIE, NÉE EN 1890, PAR KENDAL ET CHRYSALIS
SUITÉE D'UNE POULICHE BAIE, PAR ISINGLASS.

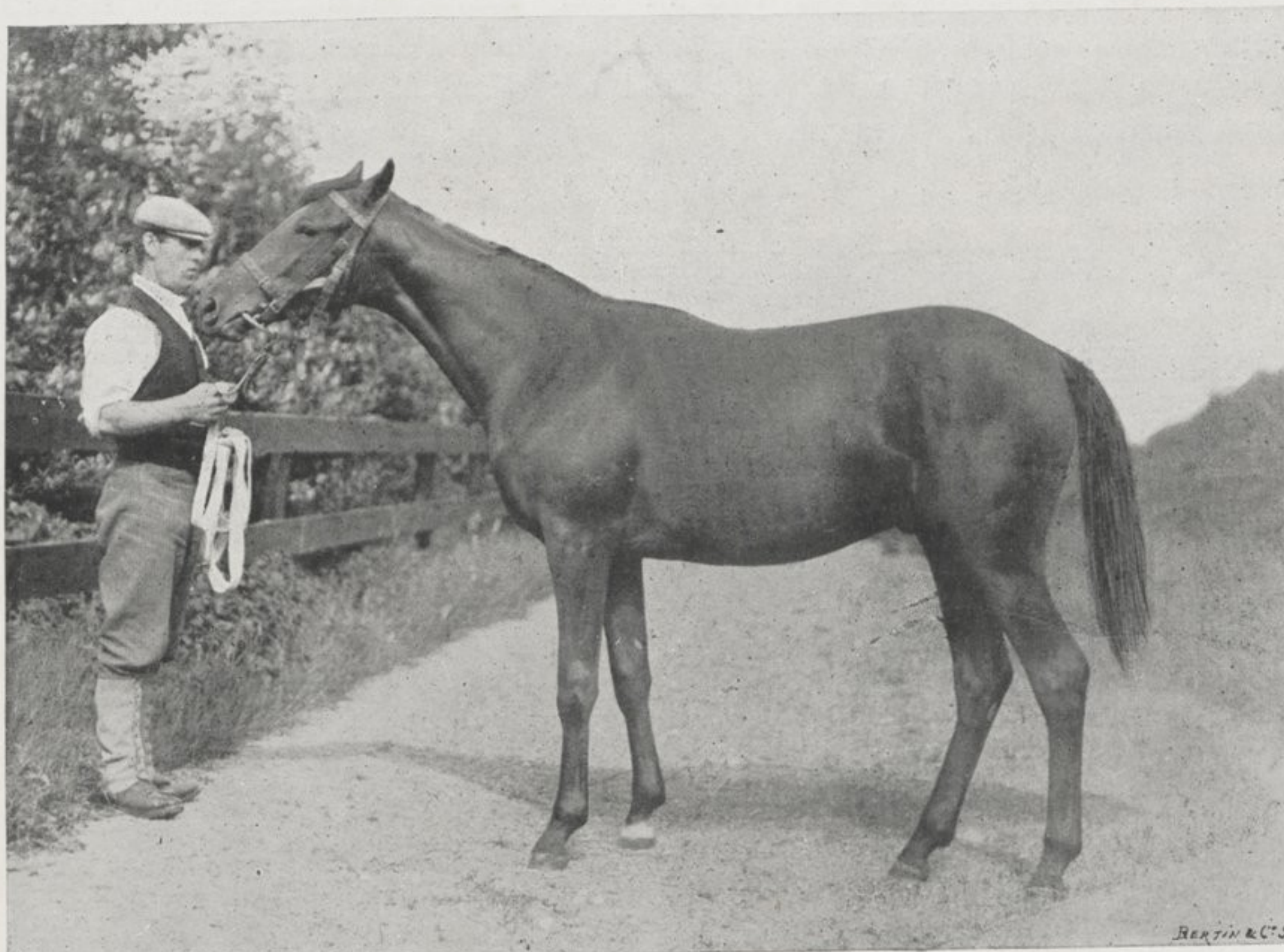
environ du sol, dont la lumière, très basse, permet à l'homme en faction dans une pièce voisine, de surveiller ce qui se passe, en faisant glisser sans bruit le volet d'un petit judas pratiqué dans la cloison. On sait combien il est essentiel qu'aucun bruit ne dérange ou n'inquiète la poulinière, pendant la mise bas; si elle a besoin d'aide, l'homme est ainsi tout prêt à intervenir au moment opportun.

L'installation affectée aux yearlings est aussi parfaitement comprise; la place qui leur est donnée suffirait, dans bien des haras, pour une poulinière suivie. La grille qui, pendant la journée remplace au moment des chaleurs le dessus de la porte coupée, est fixée à la partie inférieure de la porte au lieu d'être mobile, ce qui en assure la solidité et facilite la main-d'œuvre. Une sorte de large couloir sépare la façade des écuries d'une série de petits paddocks, entourés de planches goudronnées, où on lâche les poulains. Ce couloir permet de les conduire directement dans les prairies, sans être obligé de traverser les paddocks.

J'ai déjà fait remarquer que les poulains de Sandringham avaient pour auteurs des représentants des meilleures familles de la race pure. Sur les six yearlings mâles qui se trouvaient au haras lors de notre visite, trois ont pour père Saint Simon, un autre est par Donovan, le cinquième par Carbine et le dernier par Prince Hampton; le lot était complété par deux pouliches, par Orme et Ayrshire.

Diamond Jubilee, par Saint Simon et Perdita II, auquel S. A. R. la princesse de Galles a fait l'honneur de servir de marraine, n'a pas la taille de son illustre aîné, Persimmon, mais il est parfaitement équilibré, très fortement établi sur d'excellents membres, avec une belle épaule, le rein bien attaché, des quartiers développés, des avant-bras forts et d'excellents jarrets; très libre dans sa démarche il lui manque seulement un peu de longueur dessous.

Sous ce rapport, je lui préfère Fitz Simmons, superbe poulain bai brun par Saint Simon et Merrie Lassie, très racing like, avec sa grande échappée de lignes, distingué, porté par d'excellents membres, la poitrine descendue, les leviers très



DER FREISCHUTZ, POULAIN BAI, NÉ EN 1897, PAR CARBINE ET OPERETTA.

longs, bien dans le type des bons chevaux de sa famille; il serait presque parfait si son dos était un peu plus court, mais il n'en donne pas moins l'impression d'un poulain d'un très grand avenir.

Frontignan, le troisième yearling par Saint Simon, — et Sweet Muscat — est fort régulièrement construit, avec de bons aplombs comme ceux de ses deux frères, d'ailleurs, mais il est un peu commun, et borné dans ses rayons, et il paraît appelé surtout à bien faire sur des épreuves à parcours un peu longs; sa démarche est moins libre que celle de ses deux frères.

Un fils de Carbine et Operetta, der Freischutz, rappelle son père par le calme de son tempérament et par son égalité de caractère, tout en étant plus distingué que lui. Il manque un peu de taille, mais il est bien proportionné, très fort, avec des membres qui paraissent très solides. Lui aussi doit bien faire sur les longs parcours.

Ces quatre poulains ont été engagés par le Prince dans le Derby de 1900, ainsi que Donizetti, par Donovan et Fanchette, poulain bai avec quatre petites balzanes, un peu commun, mais fortement charpenté, qui est plutôt bâti en steeple-chaser; il a déjà été castré.

Lady Daisy, par Orme et Marguerite, est, des deux pouliches yearlings, celle que je préfère, elle est très harmonieuse, longue, bien faite dans son épaule et son arrière-main, aux quartiers un peu étroits mais aux leviers très longs qu'elle tient de sa mère, une fille de Galopin.

Tous ces poulains sont en parfait état, comme tous les pensionnaires du haras d'ailleurs; l'air est vif et sain sur le plateau, les prairies y possèdent la tonicité de presque tous les herbages voisins de la mer, et leur étendue permet de leur donner tout le repos désirable; enfin, le stud-groom, Edmund Walkers, apporte dans la direction du haras, un soin incessant, un sens pratique et une expérience qui contribuent pour une bonne part aux succès remportés par ses élèves. Le prince de Galles doit se féliciter d'avoir suivi l'avis de John Porter, qui le lui a recom-

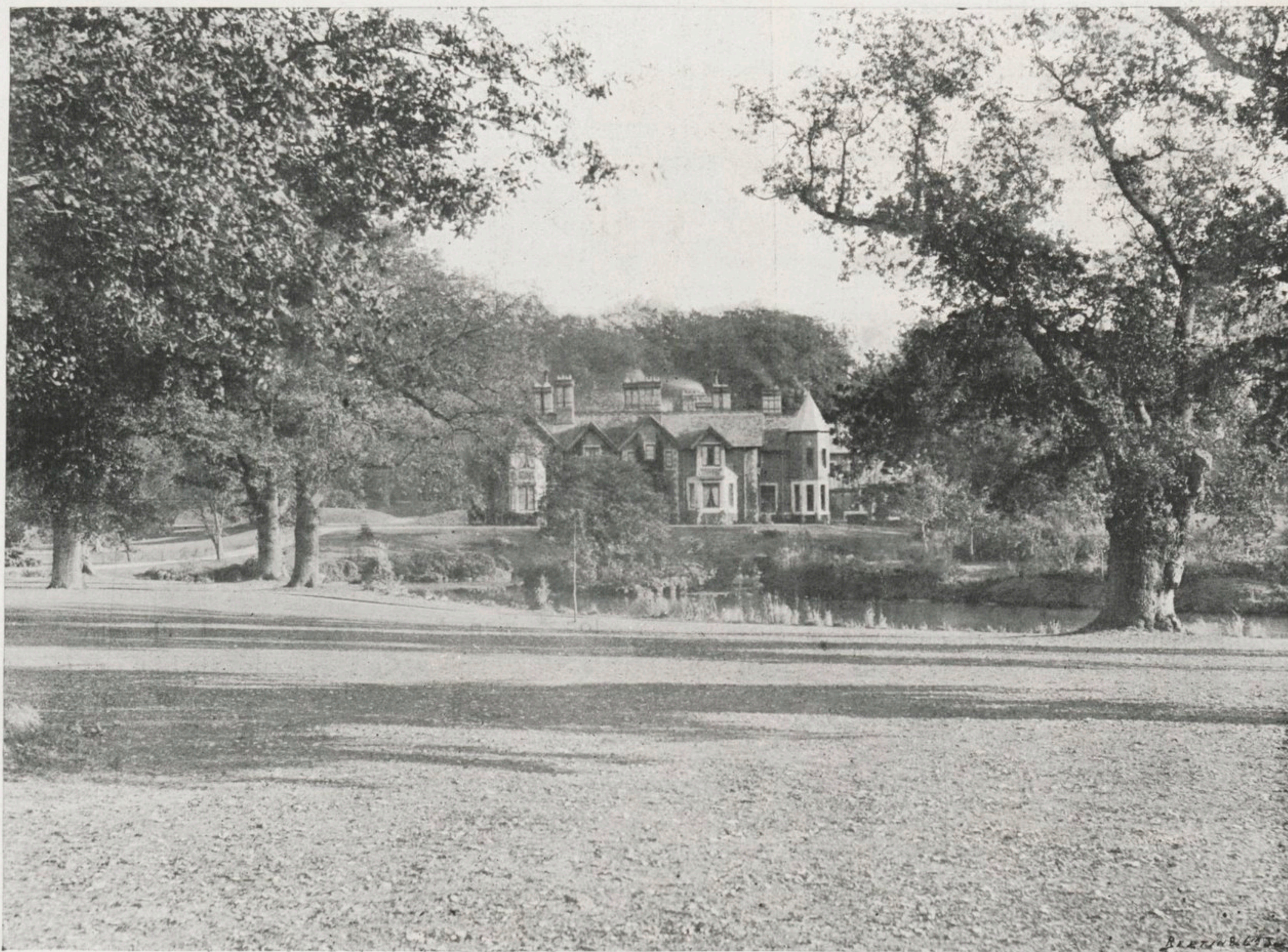


FRONTIGNAN, POULAIN BAI BRUN NÉ EN 1897, PAR SAINT-SIMON ET SWEET MUSCAT.

mandé au moment où il fondait son haras; Walkers, après avoir appris son métier dans divers établissements d'élevage, dirigeait alors le petit stud de Fred Archer; il a su à tous égards montrer qu'il méritait la faveur dont

il avait été l'objet, et qu'il était bien à sa place dans un établissement qu'on peut sans hésitation qualifier de haras modèle.

S. F. TOUCHSTONE.



PAVILLON DU STUD GROOM DE SANDRINGHAM.

Le Mulet intime

“ UNE RÉHABILITATION ”

(Suite.)

RÉTIVITÉ

La rétivité du mulet n'est souvent qu'une sage prudence.

L'origine de la rétivité chez cet animal s'explique comme sa méchanceté.

Le mulet est *rétif* parce que son conducteur est le plus souvent *rétif* lui-même; rétif à comprendre la cause justifiée des résistances de son auxiliaire.

Cet animal est un modèle de prudence, de circonspection.

C'est un clairvoyant, un méthodique qui ne veut jamais être téméraire.

Il se distingue par la continuité de ses efforts, la ténacité; jamais comme le cheval il ne se tuera dans un effort suprême; c'est pour cette raison qu'il est rarement *poussif*.

Le mulet ménage ses forces afin de les faire durer longtemps; il entend seul doser ses efforts,

Qui donc mieux que lui en connaît la mesure?

Il est difficile ou même impossible de lui faire affronter ce qu'il croit être un péril.

C'est un *raisonneur*, un *esprit fort*.

Vaincre ou mourir, telle pourrait être la devise du cheval, ce n'est point celle du mulet.

Le mulet n'est pas *chevaleresque*.

Il veut bien être notre collaborateur éclairé, notre vassal; il se refuse à devenir notre esclave aveugle.

La soi-disant rétivité du mulet n'est souvent qu'une sage prudence.

Cet animal consent à se prêter à tous nos services, il refuse de se plier à toutes nos fantaisies; il entend toujours rester *quelqu'un*.

Ce n'est pas lui qu'on pourrait faire *tourner en bourrique*. Messieurs les écuyers, essayez donc de mettre un mulet au « passage ».

En Algérie, le train des équipages ne possède que des mulets, seuls, les cadres sont montés sur des chevaux.

Dans les compagnies de France, ces hybrides, en très petit nombre, sont un peu délaissés, mal vus par les conducteurs qui ont à leur disposition des chevaux, des voitures et surtout de belles routes.

Existe-t-il un mulet méchant et rétif dont on ne peut, ou mieux, dont on ne sait rien faire? Il est de tradition de le « coller » au soldat le plus pauvre d'esprit de la compagnie, au « bordot » de la chambrée.

Il se passe alors ce fait original, qui m'a été signalé par nombre d'officiers et de sous-officiers.

Individuellement, le conducteur et le mulet sont des non-



MULETS MONTÉS PAR M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
PENDANT LES MANŒUVRES ALPINES.

valeurs; mis ensemble, ils se comprennent rapidement et l'harmonie parfaite règne bientôt entre eux.

Il y a toujours sympathie entre les malheureux.

L'homme, repoussé par ses semblables, reporte son affection sur son mulet; il lui prodigue les ménagements dûs à son rang et en obtient tout ce qu'il veut. En retour, le serviteur est plein d'égards pour son nouveau maître et reprend la douceur innée que des êtres « inhumains » l'avaient contraint d'abandonner. « Chassez le naturel, il revient au galop ».

Ces deux créatures ont été déshéritées par la nature: l'une moralement, le soldat, l'autre physiquement, l'animal; ils unissent leurs infortunes pour le bien commun: tels l'aveugle et le paralytique.

VANITÉ

Paraître n'est rien, être est tout.

Toussnel, nous dit M. Guénon, traite durement le mulet et cherche à l'accabler de ses sarcasmes: le mulet a bon dos.

Avec le tour plaisant qui lui est familier, le spirituel historien des bêtes compare l'étalon arabe au gentilhomme de race, au preux de la légende, au chevalier toujours prêt pour la bataille; il assimile le porte-bât au bourgeois enrichi.

Le mulet, ou plutôt la mule, dit cet écrivain, adore, comme le cheval, les grelots, les panaches, les caparaçons brodés et les galas pompeux.

Examinons d'abord, si vous le voulez bien, la question des grelots; nous passerons ensuite à celle des panaches et des galas pompeux.

C'est une vieille croyance que les mulets usent de leurs grelots avec ostentation.

On leur met pour les rendre plus fringants, plus pimpants, pour leur faire mieux porter et relever la tête.

C'est un fait d'observation que les bêtes de somme paraissent mieux supporter la fatigue lorsqu'on les accompagne avec des instruments. Buffon le répète, c'est pour la même raison qu'on leur attache des clochettes ou des « sonnailles ».

La musique, comme on le sait, agit sur la sensibilité, qu'elle excite ou calme tour à tour, et le rythme opère plus puissamment que la mélodie et l'harmonie.

Ainsi, les instruments de rythme, tambour, grosse caisse, cymbales, *grelots*, sont des excitants de premier ordre. (J'ai examiné cette question avec détails dans mon ouvrage sur l'influence de la musique sur les animaux).

Si les mulets porteurs de sonnailles relèvent plus fièrement la tête, c'est à une surexcitation musicale qu'il en faut attribuer la cause. La vanité n'y est pour rien.

Arrivons à la question des panaches. Toussnel, qui semble avoir fait du mulet sa bête noire, établit un parallèle entre cet animal richement caparaçonné et le bourgeois opulent aimant à parler de ses richesses.

Erreur nous dit M. Guénon. Quelle que soit la richesse de son harnachement, le mulet n'en est jamais plus fier. Ceci est bon pour le seigneur cheval qui, se sentant regardé, admiré, s'excite, « piaffe sous l'éloge » et pose pour la galerie.

La vanité est le péché mignon du cheval.

Quant au mulet ce n'est point un faiseur d'embarras.

Il aime la simplicité.

C'est encore là un tort.

Faites des embarras il en restera toujours quelque chose...

Mais le porte-bât possède de sérieuses qualités de fond qui lui permettent de dédaigner ces puérides frivolités. Paraître n'est rien, être est tout.

LES DEUX SEULS DÉFAUTS DU MULET

Les révolutions passent, les préjugés restent.

Je dois à la vérité d'avouer que le mulet, nous dit l'auteur est affligé de deux graves et réels défauts.

Il possède un physique ingrat; il est de basse origine.

Ce sont là des torts que notre espèce ne pardonne pas: le porte-bât les expie durement.

A la vérité il présente bien un troisième défaut: il est frappé de stérilité.

Notre race en sourit malicieusement.

Pourtant l'inventeur de la doctrine malthusienne n'appartenait pas à la gent mulassière.

Le mulet fait ce qu'il peut.



M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DESCENDANT DE LA TURRA. (SOUVENIR
DES MANŒUVRES ALPINES DE 1897.)

Par conséquent, cet animal ne possède que deux défauts ; il est laid, il est le fils de l'âne.

La nature si prodigue de ses dons esthétiques envers le cheval s'est montrée parcimonieuse à l'égard du fils naturel du baudet.

Comparons-les !

Le premier possède une grâce fière une, démarche noble, une tête expressive, harmonieuse comme son corps, des membres puissants, une ardeur dévorante, une agilité d'oiseau,

Quand le cheval galope il semble avoir des ailes.

Je dépeins ici le cheval léger, le cheval lourd n'existe pas à l'état sauvage.

Quant au mulet, si rapide soit-il, ce n'est jamais un « buveur d'air. »

Il semble condamné à jouer ordinairement le rôle de « Chevalier de la Triste Figure. »

Pauvre deshérité ! ses longues oreilles, sa tête disgracieuse, son corps anguleux, ses jambes sèches, son air résigné, sa démarche souvent gauche et embarrassée en font l'objet de toutes les railleries.

le compare au cheval, qu'on lui recherche les qualités de celui-ci qu'il ne doit pas avoir.

Le calme, la lenteur calculée du mulet constituent sa sauvegarde... et la nôtre.

M. Guénon conte ensuite par le menu le baptême du mulet en Espagne, montrant qu'il existe en France, pour le cheval, un digne pendant de cette cérémonie.

Nous constatons avec plaisir que les mulets sont généralement bien traités dans l'armée et dans les corps alpins en particulier.

Cet animal peut être utilisé à tous les services mais il faut savoir en user.

Nous constatons avec plaisir que les mulets sont généralement bien traités dans l'armée, en particulier dans les corps alpins, le train d'Algérie et l'infanterie montée.

Nous possédons en permanence deux compagnies montées, une par régiment étranger. Il existe un mulet pour deux hommes ; pendant la route chaque légionnaire enfourche successivement l'animal ; celui qui marche porte simplement son fusil et ses cartouches.

Le mulet se charge du reste.



MARCHE DE L'ÉCHELON DU CONVOI D'UNE COMPAGNIE MONTÉE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE (SECTIONS A MULETS EN LIGNE).

On prend pour de la stupidité sa placidité qui est le plus bel ornement de son caractère ; la vertu du fort.

Ce portrait est celui du mulet commun, que nous rencontrons le plus souvent, mais l'auteur ajoute que certains de ces animaux, ceux d'Algérie, par exemple, sont relativement jolis.

Mais leurs oreilles démesurées et la voix qui tient du braiement paternel rappellent trop l'origine plébéienne.

Il est malséant d'être le fils d'un vilain tel que le cheval du pauvre.

Les révolutions passent ; les préjugés restent plus que jamais vivaces.

O intelligence humaine... Rayon de la Divinité...

INJUSTICE ET INCONSÉQUENCE DES HOMMMES A L'ÉGARD DU MULET

L'auteur rappelle d'abord cette pensée de Buffon : « Les hommes mépriseraient-ils jusque dans les animaux ceux qui les servent trop bien et à trop peu de frais. »

Qu'a-t-on cherché en créant le mulet ?

Un animal qui allie à l'ampleur, à la force du cheval les qualités de patience, la sobriété, le pas sûr et doux de l'âne.

Toutes ces qualités l'hybride les possède ; c'est à tort qu'on

Le porte-bât se prête à tout.

Jacques Bujault avait raison :

« Si le mulet n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

LE MULET DANS LES ANNALES DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Pages d'histoire

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans ses développements ; cela nous entraînerait un peu loin.

Sans vouloir se faire l'historiographe du mulet il a voulu rappeler trois faits de notre histoire :

Le passage des Alpes par Napoléon ;

La conquête de l'Algérie ;

La conquête de Madagascar.

Tout le monde sait que lors du passage du grand Saint-Bernard les mulets servirent au transport des pièces d'artillerie enfermées dans des troncs d'arbres creusés à cet effet.

« Les arts ont dépeint Napoléon, nous dit Thiers, franchissant les Alpes sur un cheval fougueux, voici la simple vérité :



MARCHE EN COLONNE DE LA COMPAGNIE MONTÉE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE.

Il gravit le Saint-Bernard monté sur un mulet conduit par un guide du pays ».

Le mulet eut aussi une part considérable dans la conquête de l'Algérie.

« Des brigades de mulets militairement organisées me paraissent devoir être la meilleure base de la guerre en Afrique » disait le général Bugeaud.

Pendant cette longue campagne nous voyons le rôle important joué par le porte-bât.

Il fut l'âme des colonnes mobiles qui permirent à nos troupes de poursuivre partout les Arabes, de les atteindre, de les vaincre et de prendre enfin possession de « l'autre France ».

C'est surtout la conquête de Madagascar qui mit bien en relief les services qu'on pouvait attendre du mulet.

Au début les ravitaillements de nos 15,000 hommes furent difficiles dans ce pays montagneux et sans chemins.

On utilisa d'abord des bâtiments à faible tirant d'eau, puis les fameuses voitures Lefèvre pour lesquelles on créa des routes jusqu'à Andriba, 300 kilomètres. Mais les effectifs fondaient à vue d'œil. Il restait 200 kilomètres pour arriver à la capitale de l'Émyrne. La saison des pluies approchait, un prompt dénouement s'imposait.

Le général en chef prit alors la virile résolution de lancer sur Tananarive une colonne légère réduite à ses éléments indispensables.

Parmi les indispensables figurait au premier rang le mulet. Sans lui pas de colonne légère possible.

Les voitures Lefèvre furent laissées en route.

Déarrassés de ces véhicules néfastes les 2,800 mulets de la colonne légère, amenèrent après dix-huit jours de marches, la reddition de Tananarive.

LE MULET A TRAVERS

LES AGES

Le mérite finit toujours par s'imposer.
(La sagesse des nations.)

L'origine du mulet nous est cachée par le voile impénétrable de la nuit des temps.

Son existence implique la présence simultanée dans le même pays du cheval et de l'âne.

Il est admis aujourd'hui que les races chevalines domestiques proviennent :

1° de l'Europe occidentale ;

2° de l'Asie centrale et du Nord-Est de l'Afrique, selon M. Sanson ou seulement de l'Asie suivant M. Piétrement.

M. Sanson a classé tous les Asiniens domestiques en deux espèces (ou mieux d'après M. Piétrement deux races).

1° La race asine africaine, originaire du bassin du Nil et qui s'est répandue de là sur toute la surface de l'Asie, de l'Europe et du nord de l'Afrique.

2° La race asine européenne dont les restes fossiles ont été trouvés en Italie, en Espagne, et en France au sud du bassin de la Loire.

C'est en Égypte qu'on constate la plus ancienne utilisation de l'âne, ainsi qu'en témoignent les monuments ; le cheval n'y a été employé que beaucoup plus tard.

Tout d'abord on n'y trouve pas traces de mulets ; les chameaux et les ânes y suppléaient sans doute.

Encore aujourd'hui les mulets y sont rares ; ceux qui ont servi pour le percement de l'isthme de Suez venaient de Syrie.

Par contre ces hybrides figurent souvent dans les anciens bas-reliefs assyriens ; leur existence remonterait jusqu'aux temps fabuleux.

D'après Diodore, Sémiramis employait, sur les bords de l'Euphrate, des attelages de bœufs et de mulets.

Chez les Hébreux du temps de David le mulet était la monture habituelle des principaux d'Israël.

Homère nous apprend l'antiquité de l'existence des mulets en Asie-Mineure et en Grèce.



HALTE DE LA COMPAGNIE MONTÉE AU POINT D'EAU D'EL KORINA (PROVINCE D'ORAN).

Hérodote, Diodore, en parlent dans leurs écrits. Strabon également mais pour M. Piétrement les animaux signalés par cet auteur étaient des hémiones.

L'existence des mulets dans le Sud-Ouest de l'Europe doit aussi remonter très haut.

Pline parle des ânes qui servent au labourage mais surtout à engendrer des mules.

Columelle fait ressortir l'importance de la production mulassière chez les Romains et quels soins ils y apportaient.

Pour M. Piétrement la plus ancienne date indiquant avec précision l'usage du mulet en Occident remonte à 534 avant Jésus-Christ.

Les Espagnols ont connu au plus tard le mulet par la domination romaine qu'ils supportèrent six siècles (à partir de l'an 201 avant Jésus-Christ).

Mais peut-être l'utilisaient-ils déjà comme leurs voisins les Baléares.

C'est surtout à partir de l'époque gallo-romaine que cet animal se répandit en Europe, principalement dans le sud-ouest.

Les grands d'Espagne et d'Italie montaient des mules.

En Espagne la production mulassière fit longtemps une concurrence terrible à la production chevaline.

Les mulets furent exclusivement employés aux équipages de luxe.

Aujourd'hui encore les attelages de beaux et vigoureux chevaux y sont l'exception.

Les mulets font d'excellents postiers.

En Espagne et au Portugal quelques compagnies de transports et les tramways les emploient pour la traction de leurs véhicules.

Au Mexique on fait aussi très grand usage du mulet; les chevaux ne sont guère utilisés que pour le service militaire.

Cet hybride est depuis longtemps connu chez nous; aujourd'hui nous ne le considérons guère que comme animal de trait ou comme simple porte-bât.

Cependant il mérite plus d'honneur.

Ne fut-il pas la monture ordinaire de nos ancêtres? Les gens d'importance, prélats, magistrats, médecins en faisaient couramment usage.

Aux manœuvres alpines nos officiers d'artillerie montent fréquemment des mulets à la place de leur cheval.

A diverses époques, dans notre pays, l'industrie mulassière eut à subir de rudes assauts.

En 1717, après la création des haras, l'intendant général lançait contre elle des règlements prohibitifs,

Sous le ministre Bertin, la castration des baudets du Poitou fut même un instant décrétée.

L'industrie mulassière a triomphé de toute ces épreuves, le mérite finit toujours par s'imposer.

Cette branche agricole est encore une source de prospérité pour plusieurs de nos départements.

Elle acquiert aussi de l'extension en Algérie.

L'organisation des corps alpins avait déjà rendu le mulet tout à fait d'actualité; nos expéditions coloniales ont ouvert de nouveaux débouchés.

Pour donner un nouvel essor à notre industrie mulassière, la Société d'agriculture des Deux-Sèvres a créé un Stud-Book mulassier qui fonctionne depuis plusieurs années.

Malgré la concurrence entreprise et poursuivie activement par les Américains, la France a toujours conservé le monopole de la production des meilleurs et des plus beaux mulets du monde.



LA SÉLECTION

Elevez une portée de chiens, choisissez le meilleur sujet pour en faire un reproducteur et vous aurez pratiqué, sans vous en douter peut-être, mais suivant la définition du dictionnaire, l'élevage dit par sélection.

Malheureusement vous serez parfois surpris d'obtenir des résultats négatifs, vous en viendrez à croire que la part du hasard est encore supérieure à vos suppositions premières et vous abandonnerez toute idée de méthode.

Vous aurez le plus grand tort, au lieu de taxer la nature d'incohérence faites plutôt votre *mea culpa* d'ignorance et cherchez la planche de salut dans la connaissance des lois de la sélection.

Ces lois sont multiples, je n'en retiendrai aujourd'hui que trois principales.

1° L'étalon doit être choisi, beau, bon, mais surtout très typique, ayant des caractères très accentués et raçant bien, ce qui arrivera le plus souvent si ses ascendants sont aussi de bons représentants de la race.

Ne pas prendre un étalon, si parfait soit-il, qui se trouverait être un prodige au milieu des siens; tout animal fruit d'un équilibre accidentel de certaines qualités et de certains défauts qui se sont heurtés, a toute chance pour léguer à sa descendance les imperfections de sa famille et non l'harmonie de son propre individu.

2° La lice doit présenter les mêmes mérites que ceux décrits ci-dessus.

3° L'étalon et la lice doivent être parfaitement appropriés l'un à l'autre, pour que l'atténuation des défauts, l'exaltation des qualités et le maintien du type paraissent devoir forcément résulter de l'union de ces reproducteurs.

Quand ces lois sont scrupuleusement observées on a une grosse chance d'avoir de belles portées, j'appelle ainsi des portées où la plupart des sujets sont bons et quelques-uns très bons.

Malheureusement entre la théorie et la pratique, il y a cet abîme terrible qui sépare les bonnes résolutions de l'exercice de toutes les vertus!



LADY SARAH L. O. F. 4365, PAR LITTLE DUCK OF KENT, HORS LOVE

Je dois avouer qu'en France on n'hésite pas à envoyer une lice à un étalon lauréat ; si un chien a pu faire ses preuves sur le terrain et sur les bancs, si de plus il arrive de Belgique ou mieux d'Angleterre, les demandes de saillie ne feront pas défaut à son heureux propriétaire.

La question de la bonne lice est plus délicate, seuls les éleveurs ayant un chenil bien peuplé ont le courage d'écarter de la reproduction une chienne imparfaite, tous les autres, par raison d'économie, préfèrent la faire saillir et élever des produits ; plutôt que d'acheter des chiots ils trouvent plus avantageux d'en céder, leur bourse y gagne un peu, mais la race y perd beaucoup. Inutile d'insister n'est-ce pas ?

La troisième loi de l'appropriation des reproducteurs l'un à l'autre n'est mise en pratique que dans les très grands élevages, dans les autres il n'en est même pas question, à tel point que tout propriétaire d'étalon peut citer quantité de lettres retenant des saillies où les demandes portent seulement sur les prix remportés mais se désintéressent du pedigree, de la taille,

grêle, où les chiots à poitrine étroite ont des membres énormes et vice-versa ; bref deux chiens qui chacun dans leur genre sont pleins de mérite n'engendrent que des descendants difformes faute d'appropriation. J'ajoute à ce sujet que toute amélioration doit être progressive, elle est plus certaine et plus durable que quand elle est recherchée par des moyens brusques.

Les pointers dont nous donnons aujourd'hui le portrait sont les produits d'une sélection bien entendue et font honneur à M. Jules Huguet qui les a élevés.

Les premiers pensionnaires du chenil de M. Huguet furent des setters de sang Laverack provenant du chenil de la Dabinerie à M. Stiévenart qui fut en France un des principaux propagateurs de cette race ; bien que les premiers résultats obtenus eussent été de nature à l'encourager, M. Huguet frappé de l'extrême précocité en chasse des pointers résolut de s'occuper plus spécialement d'eux et en 1891 il se mit en quête d'une chiotte présentant comme sang le maximum des garanties ; M. Mare, de Courbevoie, venait de faire saillir sa belle chienne



LOVE L. O. F. 1884, PAR BENDIGO OF KIPPEL'S, L. O. F. 770, HORS "NAZE DES BORDES"

de la santé, du caractère, du type, [des points forts et des points faibles du chien recherché pour la lice.

Aussi voit-on couramment une lice passable saillie par un lauréat quelconque donner une portée de sujets inférieurs, car comme aucun être n'atteint à la perfection absolue, ce chien s'est trouvé non seulement ne pas posséder les éléments indispensables à l'amélioration des défauts de cette lice mais encore avoir ce qu'il fallait pour les accentuer.

Quand on dit que la nature a horreur du saut on veut exprimer que les unions d'êtres dissemblables donnent généralement des résultats mauvais. Ceci est un fait expérimental dont l'explication s'accepte sans répugnance : le produit empruntant à chacun des facteurs une partie de ses caractères et se trouvant dans ce cas particulier la résultante de principes très différentes manque forcément de cette suite et de cette harmonie engendrées par la fusion d'éléments semblables.

Le chien extra-lourd et la chienne extra-légère mettent au monde non pas une portée de sujets moyens, mais une portée sans uniformité où les chiots à grosse tête parfois le corps

Naze des Bordes (fille de Paris K.C.S.B. 17578) par le field-trialer du jour le fameux Bendigo-of-Kippen à M. Navette l'ancien président du Pointer Club, M. Huguet retint une chiotte au choix et devint ainsi propriétaire de Love (L.O.F. 1884) souche première de tout son élevage.

Cette chienne née le 13 mars 1891 a obtenu : le troisième prix à Bordeaux, une mention très honorable à Paris, le troisième prix à Nantes et le premier prix à Angers. Parmi les critiques qu'on lui a adressées je retiens une encolure un peu lourde, des jarrets coudés et des pieds un peu mous.

Love était une excellente chienne de chasse et de plus une bonne lice donnant naissance à des chiens remarquables sur le terrain. Saillie une première fois par un fils de Champion Gunner (K.C.S.B. 11291) elle ne donna pas un seul chien possédant cette tête expressive que M. Huguet s'était proposé comme type, aussi celui-ci en bon éleveur n'en conserva-t-il pas pour la reproduction. Saillie une deuxième fois par Little Duck II au capitaine Faure elle donna entre autres bons sujets Lady Sarah (4365).



FRENCH BOY L. O. F., 3.700, PAR BUFFALO, FILS DE ROCKET R.
ET DE LADY SARAH.

Cette chienne née le 1^{er} décembre 1893 a obtenu une mention honorable à Paris et le premier prix à Nantes ; c'est une reproductrice de grande valeur comme type et qualités de chasse.

Elle est actuellement la propriété de M. Deloffre, de Cambrai, amateur distingué de chiens de haute race.

La photographie la représente pleine de cette superbe portée dont quelques spécimens ont été produits en 1898 aux Tuileries. Elle avait été saillie par un fils de Rocket, Buffalo (2,837) et de cette union naquirent Staff (2^e prix puppies), Frog (3^e prix puppies) et French-Boy (3,700) dont nous donnons la photographie.

French-Boy a obtenu la mention très honorable dans la classe des puppies à Paris. Exposé un mois après à Dijon il remporte le premier prix dans la classe internationale des puppies et le troisième prix dans la classe internationale pour chiens de tout âge.

French-Boy a une tête bien typique mais il a surtout une remarquable encolure, un coffre et des aplombs qui se trouvent rarement. C'est un chien puissant sans lourdeur.

Il est en outre excellent en chasse pratique pour laquelle il a été spécialement dressé.

French-Boy a déjà sailli deux lices de valeur « Jilt of Kent » et « Diane-Fram » et il a donné avec chacune d'elles des sujets particulièrement typiques. Il doit saillir prochainement « Hilda » importée d'Angleterre et appartenant à M. G. Bureau, de Nantes.

La production des beaux animaux est une source de richesse pour un pays et on est en droit de se demander pourquoi dans les écoles on n'attire pas sur cette question l'attention des jeunes gens destinés plus tard à devenir éleveurs ! On dirait vraiment que chacun doit profiter de son expérience propre et ne pas s'instruire de celle des autres ; ce n'est qu'au bout de quinze années de pratique qu'on finit par saisir les lois de la sélection et à donner à son élevage une méthode et une direction. Je n'ai pas l'éloquence de M. Bonvalot pour émettre des principes d'instruction qui donneraient le hoquet à l'Université, mais je prétends qu'un cours d'élevage indiquant les lois de la reproduction et les méthodes d'amélioration aurait sa place dans bien des programmes d'étude.

Les jeunes gens acquéreraient des idées justes sur ce point capital et pourraient asseoir sur de bonnes bases, l'édifice souvent chancelant de leur fortune agricole. Croyez-vous que la fameuse question du cheval de guerre n'y gagnerait pas elle aussi ; quand on parcourt un pays où l'on fait naître des chevaux, on est frappé de l'ignorance de la masse des producteurs, on ne rencontre quelque esprit de méthode que chez les barbons qui ont vieilli dans le métier, mais qui sont usés à l'heure où, grâce à leur expérience, ils pourraient mener à bien une entreprise d'élevage.

Il se trouvera bien quelque intellectuel doublé d'une arsiné pour faire remarquer la délicatesse du sujet comparativement à l'âge des écoliers ; évidemment le sujet demande à être convenablement présenté, mais je prétends que la morale au lieu d'y perdre n'aurait qu'à y gagner ; à force de songer à l'amélioration des races animales par la sélection, les jeunes gens seraient amenés forcément à s'éprendre de l'idée du perfectionnement de la race humaine dont la dégénérescence est, malheureusement en raison directe du degré de civilisation ; au lieu de demander uniquement aux notaires des renseignements sur les familles avant de contracter les soi-disant unions assorties, ils chercheraient à d'autres sources des informations d'un ordre plus important pour la création d'une belle famille, la dot perdrait en prestige ce que l'intelligence et la santé y gagneraient, la beauté et la force redeviendraient comme jadis un capital.

La Morale, je crois, n'en serait pas éclaboussée, au contraire ! Seuls les fabricants de contrats en souffriraient, mais peu m'importe, j'aime mieux plaider la cause des jolies filles que celle des tabellions.

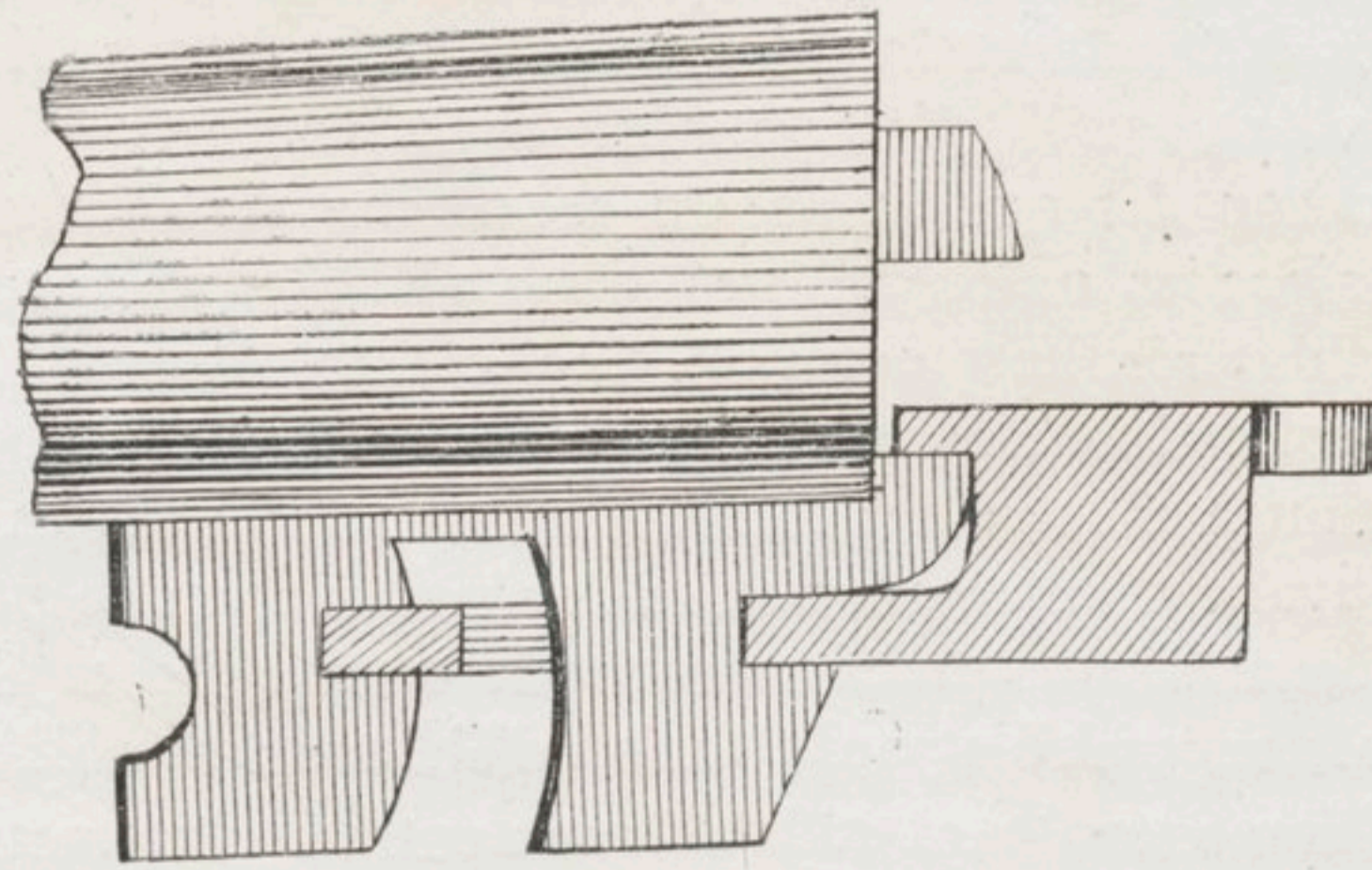
MARF.

Fusils Présidentiels

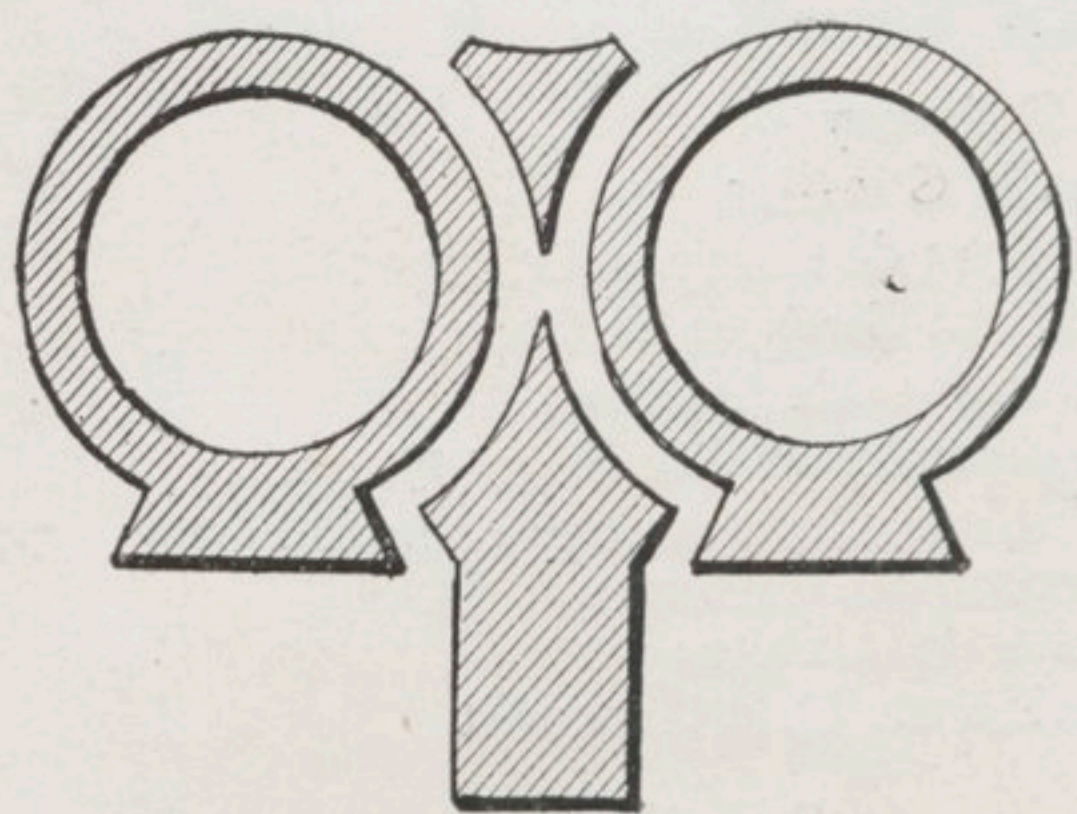
Lors de son voyage à Saint-Etienne au mois de mai, le Président de la République a donné la commande d'une paire de fusils à MM. Verney-Carron frères. En s'adressant à une des maisons les plus anciennes et les plus importantes, M. Félix Faure tenait à rendre un hommage légitime à toute l'armurerie stéphanoise dont l'extension a pris un développement si important.

Les amateurs de belles armes nous sauront gré de mettre sous leurs yeux la photographie du fusil double exécuté d'après les plans donnés par le président lui-même, dont la compétence en matière cynégétique est universellement reconnue.

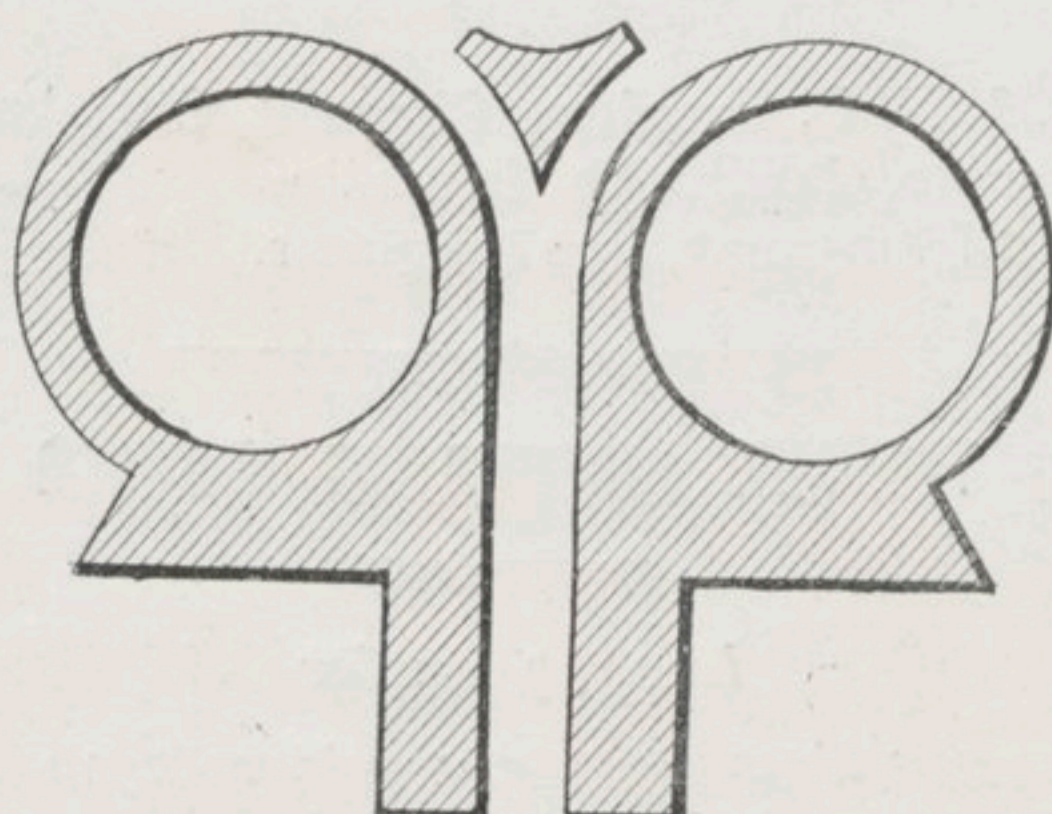
Ces armes sont du calibre 16 du système Hammerless, la fermeture est à quadruple verrou, les canons en acier mandriné ont leurs crochets relevés sur le massif même des tubes et mesurent 75 centimètres de longueur. Ces fusils à éjecteur sont munis d'une sûreté automatique, grâce à laquelle le coup ne peut partir que quand le tireur ayant épaulé presse la poignée avec la main droite. Cette sûreté est constituée par la pièce que se trouve en arrière de la sous-garde.



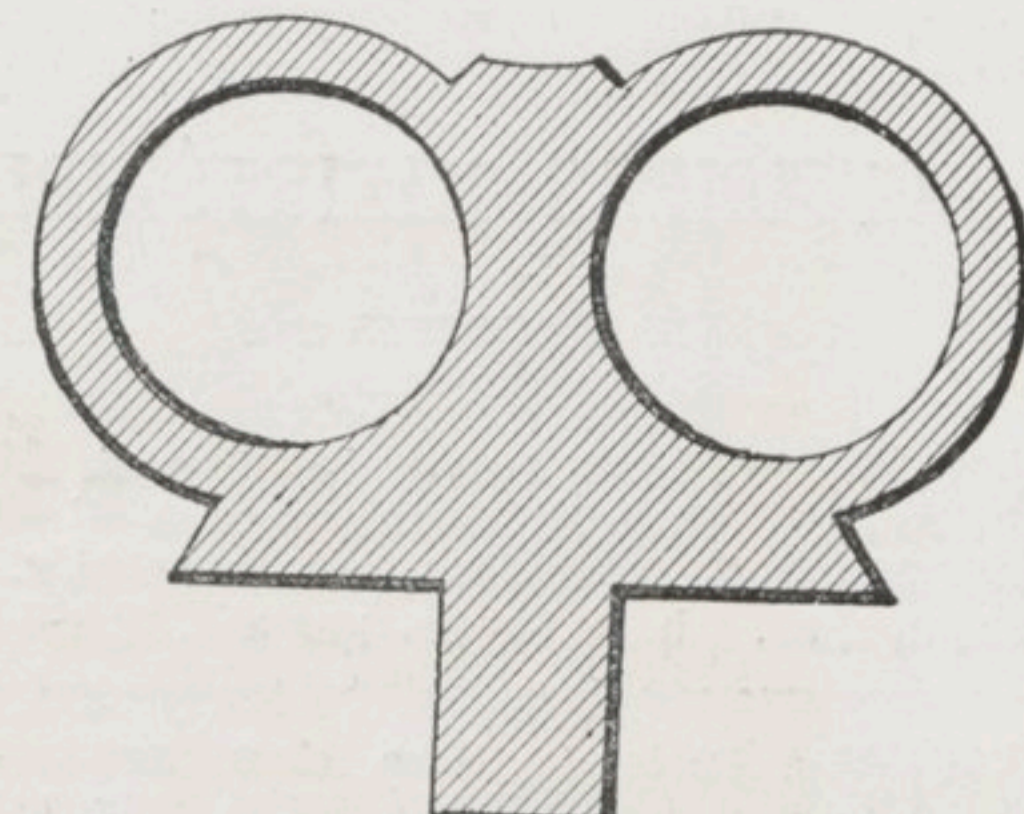
FERMETURE A QUADRUPLE VERROU
(SYSTÈME BREVETÉ VERNEY-CARRON FRÈRES, DE SAINT-ÉTIENNE)



Canons ordinaires



Canons demi-bloc adoptés par M. Félix Faure



Canons monobloc

SYSTÈMES D'ASSEMBLAGE DES CANONS, BANDE ET CROCHETS.

La fermeture à quadruple verrou résume à peu près tout ce qu'on a inventé de plus parfait comme système de canons sur la bascule, mais on comprendra facilement que seuls les fusils de grand prix puissent être munis de ce perfectionnement. La difficulté n'est pas tant de placer un quatrième verrou dans la bascule sans l'affaiblir, que de faire une pièce vraiment efficace ajoutant un nouvel effort de résistance à ceux existant déjà. L'arme est d'autant mieux ajustée qu'au moment du départ du coup les différents crochets viennent prendre sous les verrous correspondants un appui plus égal. Ceci représente un délicat travail de précision.

L'usage des canons en acier mandriné marque un véritable progrès dans l'histoire des fusils de chasse; depuis longtemps le damas et l'acier se trouvaient en présence, tandis que les Anglais amélioraient la qualité du métal pur, Léopold Bernard donnait au damas une réputation européenne.

L'apparition des poudres vives sans fumée fut le point de départ de nouvelles recherches et de nouvelles expériences suscitées par la rupture de canons qui avaient résisté longtemps à l'usage des poudres anciennes. Aujourd'hui on peut dire que le canon d'acier à égalité de poids tient le record des pressions supportées.

Si tous les chasseurs ont au moins une idée générale sur la fabrication des damas bien peu connaissent celle des canons en acier mandriné d'invention relativement récente :

Au début de la fabrication alors que les deux tubes d'acier ne sont pas encore assemblés et n'ont pas encore été portés à leur calibre définitif, ils sont chauffés au rouge et plongés ensuite dans l'eau froide; sous l'action de cette dilatation et de cette contraction subite des molécules, si la matière employée n'est pas absolument homogène, il se produit immédiatement à l'extérieur et à l'intérieur des tubes des fentes longitudinales, indices précieux qui révèlent la présence d'impuretés que l'œil le mieux exercé n'aurait pu parvenir à découvrir.

Si après avoir subi cette trempé, les tubes ne présentent aucune espèce de défauts, ils sont recuits, c'est-à-dire chauffés à nouveau de façon à enlever à la matière la dureté que la trempé lui a donnée et à lui rendre sa malléabilité primitive.

Les tubes subissent ensuite l'importante opération du mandrinage qui leur donne une élasticité extraordinaire un dressage parfait et le calibrage définitif sans leur enlever la moindre parcelle de métal. On fait passer dans les tubes des mandrins de grosseur progressivement croissante jusqu'à ce qu'on ait obtenu le diamètre intérieur voulu; il résulte de ce procédé de grands avantages au point de vue de la vérification des tubes, car si ceux-ci ont un endroit faible, il se produit des ruptures ou des gonflements, la fabrication se double donc d'une épreuve automatique continue.

Nous avons dit que les crochets des fusils en question étaient relevés sur le massif des tubes; cette disposition dont la figure donne l'explication est plus heureuse que l'ancienne qui consistait à souder au cuivre des crochets rapportés.

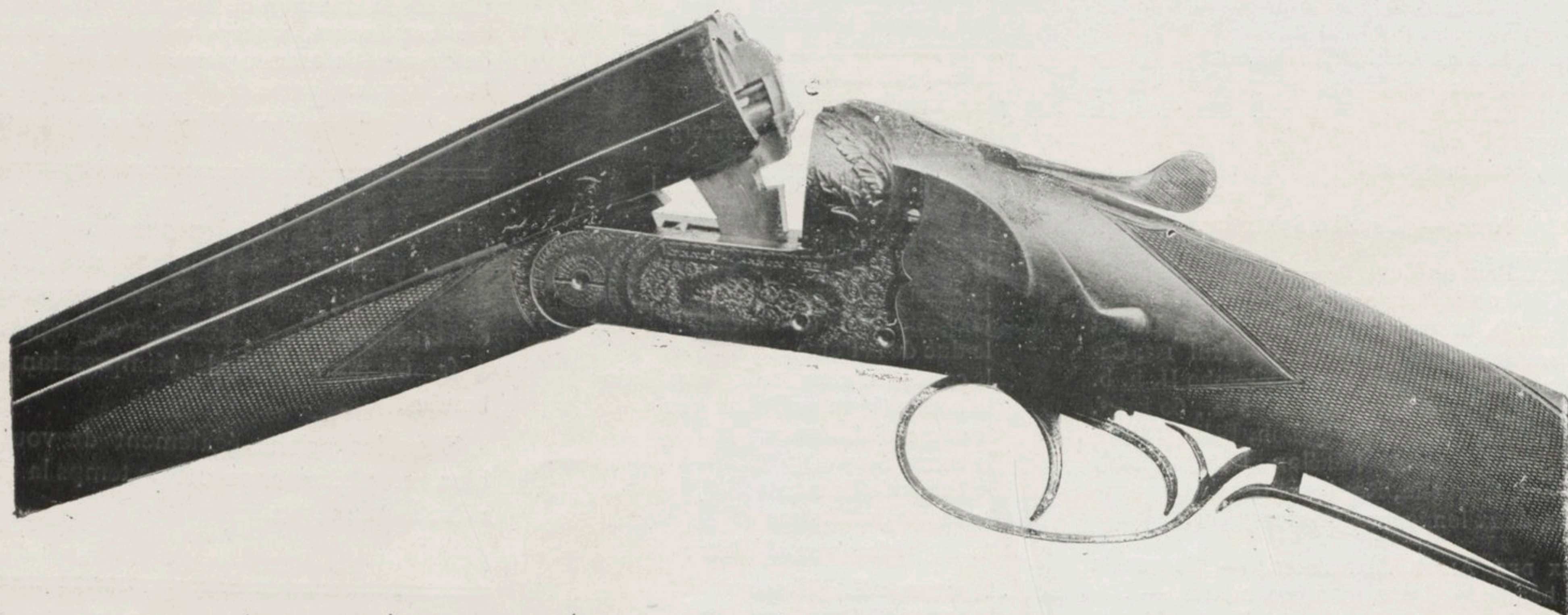
On a beaucoup parlé des canons « monobloc » où toute brasure devient inutile et je dois avouer qu'ils donnent des résultats absolument recommandables, mais cependant je me demande si dans leur fabrication les inventeurs ont réussi à réunir la même somme de garanties fournie par le mandrinage de chaque tube en particulier.

Heureux Stéphanois.

Votre ville était déjà largement représentée par son industrie rubanière dans les milieux diplomatiques où les rosettes, les cravates et les cordons jouent le rôle que l'on sait; votre ville va de nouveau être représentée par les armes présidentielles, les ambassadeurs ne pourront s'empêcher de penser

Hourrah ! pour Saint-Étienne (Loire)
Où l'on fabrique au jour le jour
Des fusils instruments de gloire
Et des rubans objets d'amour !

M....



FUSIL COMMANDÉ PAR M. FÉLIX FAURE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, A LA MANUFACTURE D'ARMES VERNEY-CARRON FRÈRES, DE SAINT-ÉTIENNE, LE 30 MAI 1898.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

75 ACT. Société Bains de Mer et Cercle Etrangers à MONACO
A adj. 38 lots Et Agnellet, not. Paris, 11 r. de Rome le 23 janv. 99, 1 h. M. à pr. par act. 3,500 fr.

MAISON à Paris, 3, Rue des Trois-Frères
Rev. br.: 9,472 fr. 60 M. à Px 115,000 fr.
A Adj. s. 1 ench. ch. not. Paris, 7 février 99. S'ad. à M^e Mahot de la Quérantonais, n. 14, r. Pyramides

VILLE DE PARIS

Adj. s. 1 ench., ch. not. Paris, le 31 Janvier 1899

2 TERRAINS BOULEVARD PASTEUR angle
rue Nouvelle et des Fourneaux
(anc. abbatoirs des Fourneaux) cont. 624 m. 84 et 529
m. 49. M. à p. 160 f. le m. S'ad. aux not. Mahot de
la Quérantonais et Delorme, 44, rue Auber.

CALVADOS A vendre MAISON DE MAITRE
avec tous communs et dépendances et
FERME en herbe et plantée. Rev. 7,000 par
baux. S'adr. à M^e Flambard, not. Falaise.

2 MONS 1^{er} R. TRUFFAUT, 112. Cce 987^m. Rev. 38,820 f.
M. à p. 400,000 f. — **2^e R. PONCELET, 23.** Cce
235^m. Rev. 15,670 f. M. à p. 150,000 f. A adj. s. 1 ench. ch. not.
Paris, le 7 février 99. M^e Delapalme, not. 15, ch. d'Antin.

FONDS d'HOTEL MEUBLÉ HOTEL WINDSOR
connu sous le nom d'
à PARIS, r. de Rivoli, 224 et 226, a adj. ét. Plique, not.
not. 25, r. Croix-des-Petits-Champs, le 31 janv. 1899,
3 h. M. à p. pouv. ét. baiss. 150,000 fr. March. en sus.
S'ad. à M. PLANQUE, synd., 9, r. Bertin-Poirée et au not.

Résultats des Principales Courses de la Semaine

Nice. — Vendredi 13 janvier.

PRIX DE MONTE-CARLO. — Grande course de haies handicap, 20,000 fr., 3,000 mètres. — Thémistocle, p. al., 4 a., par Gil Pérès et Thémis à M. Légise 1^{er}; Vigoureux, ch. b. à., 69 k. 1/2 2^e; Trencsin, ch. al., 5 a., 62 k. 3^e; Derby, p. al., 4 a., 60 k. 4^e. N. P. Brahma, Yverdun, Valois, Pimpant, Le Louts, Mirliton II, Rameur, Mondovi (arrêté), Undolf et Tron de Lair (tombés).

Une longueur, deux longueurs, demi-longueur.

PRIX MASSÉNA. — Course de haies, 3,000 fr., 2,800 mètres. — Baladin II, p. al., 4 a., 60 k. par Le Chesnay et Bay archine à M. Ch. Liénart 1^{er}; Vaiseur, p. al., 4 a., 60 k. 2^e; Newcastle, p. b. 4 a., 67 k. 3^e. N. P. Santander, Prymira, Cher Amour, Sister Frances, Cabidoulin, Manou, Retentissant, Epouvante, Brunello, Le Tétrarque, Ravello.

Tête, demi longueur.

Nice. — Lundi 16 janvier.

GRAND PRIX DE MONACO. — Steeple-chase handicap, 40,000 fr., 4,400 mètres. — La Belle Ferrière, jt. b., 6 a., 67 k. par Le Destrier et Khabara au comte d'Espous de Paul 1^{er}; Caboulot, ch. gr. 5 a., 61 k. 2^e; Colombo II, h. b. 6 a., 66 k.; Menil Jean, ch. b. 5 a., 60 k. 4^e. N. P. Valois, Fragoletto, Quilon, Belfort, Princess Signal, Agar, Fénélon II, Quartaud, Savoyard, Coquelin, Rectitude (tombé).

Tête, deux longueurs, une longueur.

PRIX DES ALPES MARITIMES. — Course de haies handicap, 3,000 fr. 2,800 mètres. — Rameur, p. b. 4 a., 61 k. 1/2 par Mardi Gras et Raissa à M. L. de Romanet, 1^{er}; Le Tétrarque, ch. gr. 6 a., 60 k. 2^e; Trencsin, ch. al., 5 a.,

62 k. 3^e. N. P. Yverdun, Pimpant, Cher Amour, Valescure, Cabidoulin, Brunello.
Demi-longueur, une longueur.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Lundi 9 janvier

Trente-trois tireurs ont pris part au prix Pfeil gagné par M. Brasseur 6/6.

Les 2^e et 3^e places ont été partagées entre MM. les Ctes Woss et Robiano. Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, Galton et Erskine.

Mercredi 11 janvier

Le Prix Voss a réuni 41 tireurs. M. Pialli 15/15 s'est classé 1^{er}. M. Erskine 14/15 2^e. La 3^e place a été partagée par MM. Drévon et le Cte Robiano 12/13. MM. Roberts, Asti, Démons et Perego ont gagné les autres poules.

Samedi 14 janvier

Le Prix Gajoli partagé entre MM. Robinson et Crespi 10/10 a réuni 41 tireurs. MM. Paccard et Vilougby 9/10 3^e.

Exposition

Les œuvres d'Eugène Boudin gracieusement prêtées par les amateurs, et les musées, sont en ce moment exposées à l'Ecole des Beaux-Arts 15, quai Malaquais.

Cette exposition durera jusqu'au 29 courant et après cette date les tableaux du maître retourneront dans les galeries d'où elles étaient momentanément sorties.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT

POUR

l'amélioration des races de chevaux en France

COMITÉ DES COURSES

Par suite des nominations faites dans la séance du 12 janvier 1899, le Comité des courses se trouve composé ainsi qu'il suit pour l'année 1899 :

Président du Comité des courses :

M. le prince Auguste d'Arenberg

Membres fondateurs :

MM. Henry Delamarre
le duc de Fitz-James
le baron Arthur de Schickler
le marquis de Lauriston
le prince Joachim Murat
le prince Auguste d'Arenberg
le duc de Fezensac
le baron Gustave de Rothschild
P. de Salverte
le comte Florian de Kergorlay
le comte G. de Juigné
le comte de Berteux
le comte Louis de Turenne d'Aynac
le duc de la Force
le comte Antoine de Gontaut-Biron
le comte Costa de Beauregard
le comte de Lastours
le comte Foy
le baron de Brimont
le comte de Béthune

Membres adjoints :

MM. le vicomte E. d'Harcourt
le comte Hallez-Claparède
le baron de Varenne
le comte Gabriel de Castries

H. Ridgway
Daniel Guestier
le baron de Carayon La Tour
le baron Gustave de Ravignan
le vicomte de Trédern
le comte Doynel de Saint-Quentin

Commissaires des courses :

MM. le comte de Lastours
le duc de la Force
le vicomte E. d'Harcourt

Sous-Comité

MM. le comte de Lastours
le duc de La Force
le vicomte d'Harcourt
Henry Delamarre
le comte Florian de Kergorlay
le comte G. de Juigné

Commission chargée de la surveillance et de l'entretien de la pelouse et des terrains d'entraînement de Chantilly :

MM. P. de Salverte, président
Henry Delamarre,
le comte de Berteux
le vicomte E. d'Harcourt

SYNDICAT DE CHANTILLY

Dans sa séance du 12 janvier 1899, le Comité des courses a nommé membres du Syndicat de Chantilly :

MM. Lecarpentier, président
George-H. Moxon, clergyman
Gustave Odier
Gentil
T.-R. Carter
Gustave Fleury, membre adjoint

COMMISSIONS SPÉCIALES

Commission des Finances

Dans sa séance du 12 janvier 1899, le Comité des courses a nommé membres de la Commission des Finances, pour l'année 1899 :
MM. Henry Delamarre
le comte Florian de Kergorlay
le comte Hallez-Claparède

Commission chargée du choix des Objets d'Art

Dans sa séance du 12 janvier 1899, le Comité des courses a nommé membres de la Commission chargée du choix des Objets d'Art, pour l'année 1899 :

MM. le prince Auguste d'Arenberg
le baron A. de Schilckler
le baron Gustave de Rothschild

Dans sa séance du 12 janvier 1899, le Comité des courses a nommé membres du Conseil au Conseil de direction de la Caisse de Secours des entraîneurs, jockeys et hommes d'écurie de chevaux de courses plates :

MM. le prince Auguste d'Arenberg
le comte Florian de Kergorlay

Etant donnée la fréquence des déplacements nous avisons nos abonnés que la direction du journal ne tiendra compte que des changements d'adresse accompagnés de 0 fr. 60 pour frais de réimpression des bandes.

Nous les prions également de vouloir bien nous adresser en même temps la dernière bande reçue.

Le Gérant : P. JEANNIOT.

PARIS. — IMP. MÉNARD ET CHAUFOUR, 8-10, RUE MILTON